

N°11 // PRINTEMPS 2024 // TRIMESTRIEL

èqqla ZINE

LE MAGAZINE DES DONATEURS

ACTUALITÉS

Un concours belge de livres tactiles

ACTION

Signez la pétition « Budget Senior Care »

RENCONTRE

Sophie, formatrice et ludothécaire



Actualités d'Eqla

Tout ce qui rythme le quotidien d'Eqla. Nos projets, nos campagnes, nos petites victoires, nos coups de cœur.

Action

Tactus Belgique

Pour la première fois, Eqla organise un concours national de livres tactiles. Objectif : permettre aux jeunes d'accéder à la littérature par le toucher.

Campagne

Signez notre pétition

Aidez-nous à obtenir un coup de pouce budgétaire pour les personnes reconnues déficientes visuelles après 65 ans.

Rencontre

Sophie, ludothécaire

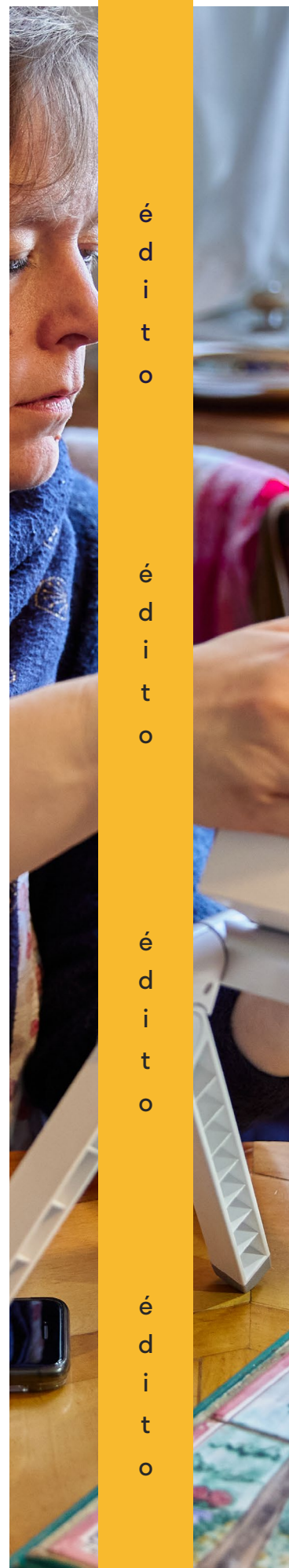
Découvrez le quotidien de Sophie, formatrice et ludothécaire chez Eqla.

é
d
i
t
o

é
d
i
t
o

é
d
i
t
o

é
d
i
t
o





Dans une année 2024 marquée par les élections, nous ne pouvons pas rester insensibles. Car si, d'année en année, on constate de timides avancées, en période électorale le handicap visuel passe une fois de plus sous le radar des politiques. Que cela soit dans les programmes des candidats ou l'accès direct aux urnes, il y a encore de nombreux progrès à faire pour avoir une pleine et entière égalité.

Un exemple ? En Belgique, si votre handicap visuel est reconnu après l'âge de 65 ans, vous ne vous verrez attribuer aucune aide de la part de nos instances régionales. Comme c'est le cas pour de nombreux bénéficiaires d'Eqla, vous ne pourrez pas disposer d'une intervention pour vous aider à acheter du matériel adapté. Du matériel souvent très onéreux, mais nécessaire pour continuer à lire, écrire, cuisiner, vous déplacer et... vivre comme tout le monde.

Si comme nous, vous ne pouvez tolérer cette injustice, nous vous invitons à signer notre pétition (lire en pages 3, 7 et 8 de cet *Eqlazine*) via jesigne.eqla.be.

Ensemble, nous pouvons faire bouger les lignes et agir directement pour améliorer la situation des personnes avec une déficience visuelle.

Bonne lecture,
Et merci d'être à nos côtés !

Bénédicte Frippiat
Directrice générale

eqla



www.eqla.be

Rédaction : Rafal Naczyk, Jérôme Roland // **Layout :** eqla // **Éditeur responsable :** Bénédicte Frippiat // **Photos :** Nicolas Curri, Rafal Naczyk, Unsplash // **Eqla asbl // Boulevard de la Woluwe 34 bte 1, 1200 Bruxelles // +32 (0)2 241 65 68 // info@eqla.be**



Eqla est membre de Réculte de fonds Éthique (RE-EF asbl), l'association belge qui régule la qualité morale des récoltes de fonds.



21 KM DE DOUR : EQLA REMET LES MÉDAILLES AU SEMI-MARATHON

Pour la 2^e année consécutive, le semi-marathon « 21KM.BE » s'est tenu le 6 avril dernier, à 20 minutes de Mons. Les « 21 km », c'est un parcours haletant qui a la particularité de se courir en fin de journée, avec un départ à 18 heures.

Sur un parcours pittoresque et avec un dénivelé à en fatiguer plus d'un, ce sont plus de 700 personnes qui se sont engagées dans des courses de 5, 10 et 21 km. Les coureurs ont eu l'occasion de profiter des plus beaux paysages de la région des Hauts-Pays.

Cette course était l'occasion pour notre association de remettre les médailles aux différents « finishers » de cette traversée ensoleillée organisée par Olivier Motte. Cette édition permettra à notre association de recevoir un don au profit de l'accompagnement scolaire mis en place en Wallonie.

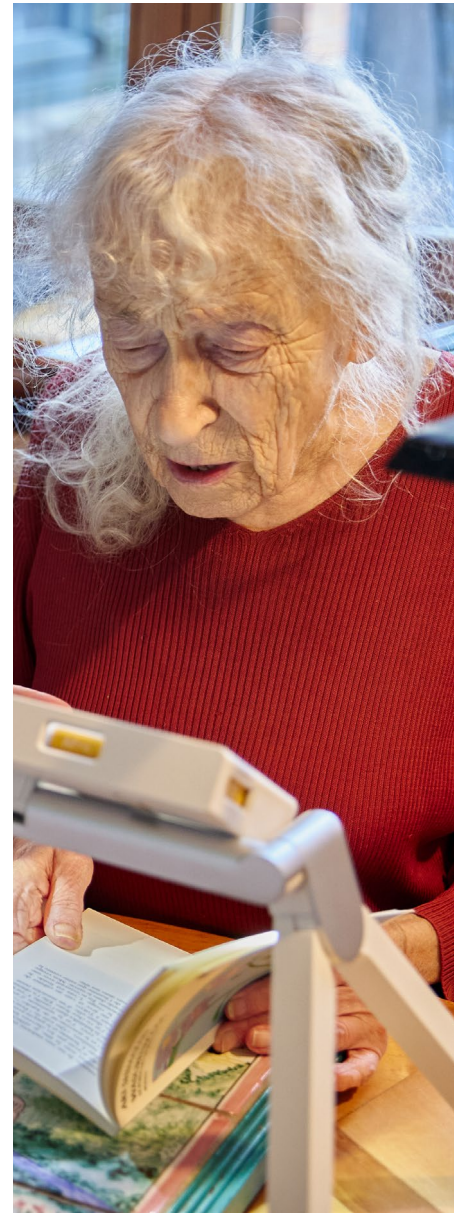


UN MARIAGE SOLIDAIRE POUR SOUTENIR EQLA

En août prochain, Virginie et Christopher vivront l'un des plus beaux jours de leur vie. En effet, ils se diront « OUI » devant leurs proches et leurs amis. Afin de rendre cette étape de leur vie encore plus spéciale, c'est au profit de notre association qu'ils inviteront leurs convives à faire un don au profit des jeunes que nous accompagnons durant leur scolarité.

Vous souhaitez vous-même mettre en avant l'association Eqla lors d'une journée particulière, lors d'un événement sportif ou juste par plaisir ?

PRENEZ VITE CONTACT AVEC
jerome.roland@eqla.be



UNE PÉTITION POUR AIDER LES SÉNIORS

En Belgique, si votre handicap visuel est reconnu après l'âge de 65 ans, vous ne pouvez disposer d'aides à l'achat de matériel adapté. Une incohérence qui impacte de nombreuses personnes déficientes visuelles. Comme vous pouvez le lire en p. 7 et 8, Eqla lance la campagne « Budget Senior Care ». L'objectif : garantir une enveloppe de 2.500 euros aux personnes reconnues déficientes visuelles après 65 ans.

SCAN ME



Scannez ce QR code ou surfez sur jesigne.eqla.be



105 coureurs au grand cœur

Qui aurait dit qu'en créant la « Running Team Eqla », on atteindrait, 3 ans plus tard, une édition record à plus de 100 sportifs et sportives solidaires ? À l'origine, notre volonté était d'offrir l'accompagnement nécessaire pour que nos membres puissent, eux aussi, prendre part à une course qui rassemble 40.000 participants chaque année.

À la veille du grand départ, le 26 mai prochain, ce seront 105 amateurs de course ou de marche qui viseront la ligne d'arrivée sous les couleurs de notre association. Cette année, notre élan sportif rime aussi avec un élan de générosité record. En effet, notre *team* prendra le départ pour soutenir notre service d'accompagnement scolaire à Bruxelles et en Wallonie. L'objectif : récolter des fonds au profit des jeunes enfants non- et malvoyants que nous accompagnons au quotidien.

DES MEMBRES TOUJOURS PLUS NOMBREUX

Petite nouveauté : cette année, 8 personnes en situation de handicap visuel et moteur seront au départ de ce rassemblement. Pour leur rendre la course plus confortable, les binômes composés de coureurs voyants et non- ou malvoyants seront escortés par des cordons de sécurité virtuels. En pratique, ils seront encadrés par d'autres sportifs dont la mission sera surtout de signaler l'arrivée d'un groupe exceptionnel et de s'occuper des ravitaillements. Ils seront là aussi pour aider à respecter une cadence en cas d'objectif chronométrique. Supporters, tous à vos postes : venez encourager nos coureurs le 26 mai prochain !

UNE RÉCOLTE DE FONDS ACCELÉRÉE

Cette nouvelle « Running Team Eqla » s'est lancée de nouveaux défis de récolte de fonds avec des dons allant de 40 € à 600 € au profit de notre accompane-

ment scolaire. Cette année, deux clubs de sports (Triathlon Louvain-la-Neuve/Hockey sur Gazon) et une entreprise - Leyton - nous rejoignent dans cette incroyable aventure. Merci à vous !

UN SOUTIEN EN GUISE D'ENCOURAGEMENT !

Si le 26 mai prochain, vous ne pouvez pas être sur place pour encourager nos challengers, n'hésitez pas à soutenir nos membres : Chris, Marie, Alain, Indi, Ibrahim, Icham, Claudine et Thomas, ainsi que leurs accompagnateurs. Pour ce faire, il **suffit de faire un don sur le compte BE06 0012 3165 0022 en mentionnant « TEAM 20KM »**. Nul doute que votre encouragement sera source de motivation dans les moments les plus difficiles de la course !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque le montant annuel de vos dons atteint 40 €, vous avez droit, en 2024, à une déduction fiscale à hauteur de 45 %.

Participez à Tactus Belgique

Dès leur plus jeune âge, on raconte des histoires aux enfants, on ouvre avec eux des livres pour ouvrir leurs yeux et leur âme au monde dans lequel nous vivons et aux cultures qui l'habitent. Le livre permet une passation merveilleuse : il crée du lien, donne des mots pour dire le monde, fait voyager, développe des esprits créatifs, un peu plus libres, un peu plus citoyens. Mais ouvrir un livre, est-ce donné à tout le monde ? La déficience visuelle est de celle qui interroge l'accessibilité culturelle.

Avec le système d'écriture en braille ou en grands caractères, les adultes malvoyants ou aveugles ont accès à la lecture depuis longtemps. Le développement des technologies, avec le livre audio, par exemple, vient renforcer également l'accessibilité culturelle des jeunes et des adultes. Mais en ce qui concerne les enfants déficients visuels, force est de constater que l'accessibilité au livre est beaucoup plus récente : la première maison d'édition de livres tactiles a à peine 40 ans !

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la bibliothèque d'Eqla s'est spécialisée dans la création et le prêt de livres tactiles. Le livre tactile illustré permet aux enfants de découvrir l'histoire qui leur est racontée en touchant les éléments qui le composent. Ainsi, comme tout le monde, ils peuvent aussi prendre du plaisir dans la lecture, au fil des pages qui se dévoilent sous leurs mains.

UN LIVRE INCLUSIF ET UTILE

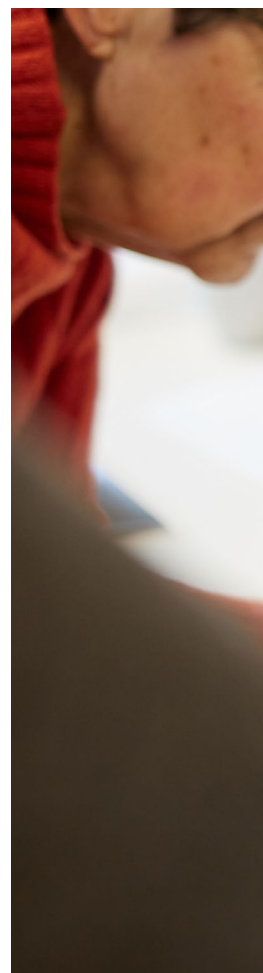
Le livre tactile illustré est un livre inclusif. Écrit en grands caractères et

Pour la première fois, Eqla organise un concours national de livres tactiles. Objectifs : stimuler la création et, surtout, permettre aux enfants déficients visuels d'accéder à la littérature jeunesse par le toucher.

en braille et accompagné d'illustrations tactiles, il rend accessible l'album jeunesse et sa lecture aux personnes déficientes visuelles. C'est aussi un support privilégié d'apprentissage. « *La littérature jeunesse de langue française est riche d'auteurs, d'histoires, d'illustrations... qu'il est impératif de rendre accessibles aux enfants déficients visuels*, explique Anne Mazzacavallo, responsable de la Bibliothèque d'Eqla. *Le livre tactile illustré leur permet de découvrir l'histoire qui leur est racontée en touchant les éléments qui le composent et d'identifier du bout des doigts des objets qu'ils n'ont peut-être jamais vu.* » Ainsi, en famille, à l'école ou avec leurs amis voyants, les jeunes lecteurs aveugles ou malvoyants prennent du plaisir à travers les histoires, au fil des pages qui se dévoilent sous leurs mains.

DES ATELIERS POUR PROMOUVOIR LA CRÉATION

La bibliothèque d'Eqla met à disposition une centaine de livres tactiles auprès de ses jeunes lecteurs, propose des animations à vivre en famille et, depuis 10 ans, organise des ateliers de création de livres tactiles. Ces ateliers sont ouverts aux artistes, créateurs d'histoires, illustrateurs, graphistes, spécialistes ou passionnés de tissus, tricot et matériaux divers... et à toute personne créative ayant envie de mettre ses talents au service du livre pour tous. « *Nos ateliers Créa'Tactiles s'adressent à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir les techniques et astuces pour réaliser un album tactile illustré. Ces nouvelles créations viennent enrichir la collection de la*





bibliothèque pour offrir davantage de livres accessibles aux enfants ! », explique Anne Mazzacavallo d'Eqla.

LE PREMIER CONCOURS BELGE DE LIVRES TACTILES

Depuis de nombreuses années, Eqla est le relais en Belgique pour le concours international Typhlo & Tactus. Les pays qui, tous les deux ans, participent à ce concours œuvrent activement sur leurs territoires à promouvoir la qualité, la disponibilité et l'essor des livres tactiles. C'est aussi le cas en Belgique où, grâce aux ateliers organisés par Eqla, une poignée de livres sont régulièrement sélectionnés pour participer au concours et représenter notre pays à l'international.

Mais il y a une nouveauté cette année. Pour la première fois, Eqla organise un vrai concours national de livres tactiles : Tactus Belgique ! « *Comme dans 25 pays participants (dont la France, l'Italie, l'Afrique du Sud, le Brésil ou les États-Unis), les concours nationaux stimulent la création et la visibilité du livre tactile et de la déficience visuelle, en récompensant les initiatives de leurs créateurs* », explique Anne Mazzacavallo d'Eqla. Le jury belge est composé d'enfants déficients visuels, de parents et de grands-parents et de professionnels de l'enfance et du handicap. Ensemble, ils sélectionneront les cinq meilleures maquettes qui seront récompensées lors de la

cérémonie de remise de Prix le samedi 24 août à 18h. Outre leur récompense nationale, les cinq livres lauréats auront en plus la chance de participer au concours international Typhlo & Tactus en octobre 2024. Ils passeront entre les mains du jury réuni en Pologne, et se verront peut-être remettre l'un des trois premiers prix, ou bien encore une des sept mentions spéciales.

EN PRATIQUE

Vous avez déjà créé un livre tactile illustré (non édité) ou vous avez un projet de création ? Qu'il ait été réalisé durant nos ateliers ou dans un autre cadre, votre livre peut être candidat au prochain concours ! Envoyez-nous vos maquettes avant le 1^{er} août 2024 à Bibliothèque d'Eqla, 34/1 Boulevard de la Woluwe, 1200 Woluwe-Saint-Lambert.



LE REPORTAGE D'RTL-TVI

Scannez ce QR code pour regarder le reportage d'RTL-TVi sur les ateliers *CréaTactiles* avec le petit Noa, 2 ans, qui découvre un livre par le toucher.

Signez notre pétition !

NICOLE, 86 ANS, EST MALVOYANTE. SANS ASSISTANCE TECHNIQUE, ELLE NE PEUT NI LIRE NI ÉCRIRE. OR, LE MATÉRIEL ADAPTÉ DONT ELLE A BESOIN N'EST PAS REMBOURSÉ. POURQUOI ? PARCE QUE SON HANDICAP N'A PAS ÉTÉ DÉCLARÉ AVANT SES 65 ANS.

Pouvez-vous nous expliquer comment vous voyez ?

Quand je désire lire un livre, je suis obligée d'utiliser une loupe et beaucoup de lumière. J'ai quelques livres imprimés en grands caractères, mais malgré tout, ce n'est pas suffisant parce que j'ai une très mauvaise vue.

Je ne vois que d'un seul œil depuis ma naissance. Mon œil « valable », lui, est atteint d'une dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Par conséquent, ma vision centrale est obscurcie. Je ne perçois pas les détails et ne vois pas bien de loin. Quand je suis dans la rue et que les passants arrivent de loin, je ne les vois pas. En réalité, je ne vois presque plus.

« J'ai beaucoup de mal à accepter d'être 'handicapée'. »

À quel âge vous êtes-vous rendue compte que votre vue avait un impact sur votre vie ?

Ça a pris beaucoup de temps, parce que j'ai tenu le plus longtemps possible sans m'avouer malvoyante. J'ai plutôt tendance à refuser les res-

trictions que ces handicaps me donnent. J'essaie de les dépasser. J'ai l'habitude de devoir faire des efforts, de devoir adapter mon œil. Je lutte pour garder une autonomie totale. Je lutte jusqu'au bout. Mais à un moment donné, ce n'est plus possible... J'ai donc effectué les démarches administratives pour faire reconnaître mon handicap il y a un an et demi, à l'âge de 84 ans. Ça a pris du temps, mais j'ai beaucoup de mal à accepter d'être « handicapée ».

Êtes-vous à la recherche d'un matériel adapté pour pouvoir continuer vos activités ?

La DMLA dont je suis atteinte m'handicape pour des tâches quotidiennes comme la cuisine et la lecture. Pour continuer à lire, je devrais pouvoir m'acheter une TV-loupe, mais ce matériel coûte cher. Il est même inabordable pour une personne qui vit seule. J'aimerais qu'on nous permette d'acheter ces outils à des prix raisonnables ou, du moins, à des prix plus abordables pour les malvoyants. Le problème, c'est que quand le handicap est reconnu au-dessus de 65 ans, on n'a pas d'aide. Pas d'aide du tout. Moi, j'ai la chance d'être encore aidée au quotidien par mon mari, mais celles et ceux qui sont seuls, ça doit leur poser de vrais problèmes.



EXIGEZ UN COUP DE POUCE BUDGÉTAIRE POUR LES PERSONNES RECONNUES DÉFICIENTES VISUELLES APRÈS 65 ANS.

En Belgique, si votre handicap visuel est reconnu après l'âge de 65 ans, vous ne vous verrez attribuer aucune aide de la part de nos instances régionales. En d'autres mots, comme Nicole, vous ne pourrez pas disposer d'une intervention pour vous aider à acheter le matériel adapté qui pourrait vous apporter l'autonomie nécessaire pour lire, écrire, cuisiner, vous déplacer et... vivre comme tout le monde.

Une incohérence qui impacte de nombreuses personnes déficientes visuelles puisque, très souvent, les malvoyances et la cécité se déclarent après l'âge de la retraite.

Alors, que faudrait-il faire ? La proposition d'Eqla est simple : **garantir une enveloppe fixe de 2.500 euros, renouvelable tous les 5 ans.**

Ce budget permettra aux personnes dont le handicap s'est déclaré tardivement de bénéficier d'un coup de pouce nécessaire pour acheter une loupe électronique portable, une machine à lire, une TV-loupe ou toute autre technologie d'assistance.

POURQUOI UNE ENVELOPPE DE 2.500 EUROS ?

Au vu des prix onéreux des aides à la vie quotidienne, ce montant correspond à une enveloppe permettant des aménagements raisonnables. Il s'agit ici d'obtenir des moyens financiers permettant de favoriser l'indépendance et l'autonomie de la personne dans son lieu de vie.

COMMENT CE BUDGET PEUT AIDER ?

Ce budget permettrait l'achat d'aides à la vie quotidienne afin de favoriser la participation de la personne en situation de handicap à ses activités de vie journalière. Il est indispensable de favoriser les possibilités de la personne de participer à ses soins personnels ou ses loisirs comme la cuisine, la lecture, l'habillement, les tâches ménagères. Toutes ces activités permettent de maintenir une qualité de vie satisfaisante pour les personnes en situation de handicap.



SIGNEZ NOTRE PÉTITION

Scannez ce QR code ou surfez sur jesigne.eqla.be pour signer notre pétition.



Sophie, formatrice et ludothécaire

Arrivée chez Eqla il y a plus de 5 ans, Sophie est formatrice et ludothécaire. Spécialiste de l'accessibilité muséale, elle aide les professionnels de la culture et du tourisme à mieux inclure les publics déficients visuels.

Si tu étais un jeu et une sensation, tu serais qui, tu serais quoi ?

Un jeu d'ambiance, pas compliqué, pour que ce soit fun pour apprendre à se connaître. Pour le sens, autre que la vue ? Probablement le toucher. Quand on a la vue, on s'en sert à 80 % et les autres sens viennent compenser. Quand on n'a pas la vue, il faut développer ses autres sens. Et je pense qu'en tant que voyant, on gagnerait aussi à mieux et plus utiliser son sens du toucher.

Au sein de la ludothèque d'Eqla, tu travailles à l'adaptation et à la création de jeux pour le public déficient visuel. En quoi consiste ton métier ?

Il y a plusieurs missions à la ludo. La première, c'est d'adapter des jeux pour les rendre accessibles aux non- et malvoyants, en retravaillant par exemple le contraste ou le support de lecture (en braille ou en grands caractères) ou en retravaillant le graphisme. La deuxième mission, c'est la création de jeux. On va au plus près de notre public, soit en proposant des animations, soit en envoyant nos jeux à domicile.

Tu es l'initiatrice d'une formation destinée aux guides culturels et touristiques : S'émouVOIR autrement. C'est quoi ?

Au départ de cette formation, il y a un constat : il y a trop peu de lieux culturels, de musées, qui sont accessibles aux personnes déficientes visuelles. L'objectif est donc de former plus de guides et de leur donner toutes les clés de l'accessibilité culturelle. Cette formation est proposée depuis 5 ans. Elle nous a permis de travailler avec des structures sur le long terme. Soit le musée lui-même, soit les fédérations de guides qui veulent rendre leurs visites plus accessibles.

L'inclusion de chacun par l'accès à la culture et par le jeu, c'est très souhaitable... Mais est-ce possible ?

En ce moment, il existe de nombreux labels qui prétendent qu'un jeu est inclusif, alors qu'il ne l'est pas. Et ce, parce que les jeux ne sont pas pensés dès le départ avec le public déficient visuel. Chez Eqla, notre priorité, c'est l'inclusion des personnes déficientes visuelles. Dès la conception du jeu... On met d'ailleurs en place des laboratoires « Eur'Eqla » qui rassemblent ludothécaires, *game designers*, ergothérapeutes et, surtout, le public cible à savoir les joueurs déficients visuels.

« ON VA AU PLUS PRÈS DE NOTRE PUBLIC, SOIT EN PROPOSANT DES ANIMATIONS, SOIT EN ENVOYANT NOS JEUX À DOMICILE. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

La ludothèque d'Eqla met à disposition un catalogue de plus de 500 jeux adaptés au public déficient visuel. La plupart de ces jeux sont adaptés par nos ludothécaires dans l'atelier d'Eqla.

Faites un don sur notre compte
IBAN BE06 0012 3165 0022
avec la communication « LUDO »
ou sur <http://jesoutiens.eqla.be>

5 raisons d'inscrire Eqla dans votre testament



+ POUR SOUTENIR DES PROJETS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Depuis quelques années, Eqla est devenue une association qui offre des solutions professionnalisantes à l'ensemble des personnes en situation de handicap. En dehors de notre accompagnement scolaire qui permet aux enfants déficients visuels de suivre une scolarité comme tout le monde, Eqla permet aussi aux jeunes et aux adultes de se former aux métiers du numérique. Et ce, grâce à nos formations *Blindcode* (développement Web) et à notre agence inclusive *Accessia* (accessibilité des sites webs).

+ POUR SOUTENIR UNE ASSOCIATION DE PROXIMITÉ

Eqla est reconnue pour son travail de qualité, mais aussi de proximité. En inscrivant Eqla dans votre testament, vous soutenez une prise en charge locale de nos bénéficiaires. Nos équipes d'accompagnement se déplacent au sein même des établissements scolaires ainsi qu'au domicile des adultes et des jeunes que nous accompagnons.

En ajoutant Eqla à votre testament, vous soutenez des valeurs fortes qui ont traversé les années.

Chaque année, le Belge opte de plus en plus pour le testament. Les études notariales en ont en effet enregistré 75.342 l'année dernière, soit 8,4 % de plus qu'en 2022 et 23,3% de plus qu'en 2018. Vous souhaitez, vous aussi, que votre soutien continue lorsque vous ne serez plus là ? Les legs permettent à Eqla de garantir une continuité dans nos services auprès des personnes déficientes visuelles.

+ JE FAIS UN LEGS POUR SOULAGER MES HÉRITIERS

En effet, si vous n'avez pas d'héritier en ligne directe et que vous souhaitez léguer votre patrimoine à une nièce, un filleul ou à un ami, le legs en duo est un dispositif qui permet de réduire la charge fiscale de cette personne tout en soutenant Eqla et le quotidien de nos membres. Grâce à ce dispositif, Eqla prend en charge les droits de succession et votre héritier bénéficiera d'une plus grande partie de votre patrimoine que via un legs classique.

+ POUR CONSTRUIRE UN AVENIR INCLUSIF

Eqla s'active avec différents partenaires publics et associatifs pour faire changer la société dans laquelle nous vivons. Notre mission est de la rendre plus accessible aux personnes en situation de handicap visuel. En incluant Eqla dans votre testament, vous contribuez à rendre les activités de la vie quotidienne, les transports, l'éducation, les entreprises, l'accès à l'emploi, les clubs de sport et la culture accessibles aux personnes en situation de handicap visuel.

+ POUR CHOISIR À QUEL(S) SERVICE(S) MON PATRIMOINE SERA DESTINÉ

Lors de la rédaction de votre testament, vous pouvez destiner votre legs à un service en particulier. Par exemple, à l'accompagnement scolaire d'Eqla. Vous avez des questions concernant le legs, la rédaction d'un testament ou vous souhaitez demander un entretien privé à ce sujet ?

Prenez contact avec **Bénédicte Frippiat**, notre directrice générale, au 0473/59 46 10 ou par mail via benedicte.frippiat@eqla.be.

**Logan, 7 ans,
malvoyant, rêve d'être
un grand explorateur.**

#commetoutlemonde



**Le rêve de Logan n'est possible que grâce
à la générosité de nos donateurs !**

**Notre mission : accompagner les personnes aveugles
et malvoyantes pour leur permettre de vivre leur vie,
comme tout le monde.**

Eqla - Boulevard de la Woluwe 34 bte 1 - 1200 Bruxelles - 02 241 65 68 - info@eqla.be

èqla

www.eqla.be



Faites un don



Par virement sur le compte
BE06 0012 3165 0022
ou via jesoutiens.eqla.be



**AJOUTEZ EQLA À VOTRE TESTAMENT
POUR LÉGUER DE L'AUTONOMIE
AUX PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES.**

Des questions sur les legs ?
Appelez-nous au **02/241 65 68**
ou via benedicte.frippiat@eqla.be